NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 2 NOVEMBRE 1901.

Bayou Lafourche et haut du fleuve—CHICKASAW, 12 m

Rivière Rouge—RED RIVER, à 5 p m

Vicksburg—VALLEY QUEEN, à 5 p m

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Rio Mason.....parti 29 oct.
Steamship Themis Anderson....parti 24 oct.
Steamship El Monte, Parker.. parti 30 oct.

LIVERPOOL

Steamship Bernard Hall, Griffith parti 27 oct.
Steamship Costa Rican Woodward parti 16 oct.
Steamship Hyades, Grindred....parti 16 oct.
Steamship Nicaraguan, Japha...parti 4 oct.
Steamship Barbadian, Owen....parti 28 aout.
Steamship Mira, Vincent..... parti 25 sept.
Steamship Dictator, Brown.. parti 25 sept.
Steamship Darien, Myles.....parti 25 sept.
Steamship Tampican, Pickthal parti 24 oct.
Steamship Wanderer, Hunter.. parti 24 oct.

LONDRES.

Steamship Cayo Blanco, Denton....parti 9 oct.

BARRY

Steamship Rodney, Atkinson.... parti 21 oct.
S S Rathlin Head McCalmont.. parti 19 oct.

SHIELDS.

Steamship Medaline, Rasmussen parti 12 oct.
Steamship Lord Roberts, Davis..parti 12 oct.
Steamship Inchdune, Ashby ....parti 10 oct.
Steamship Darga, Whiteway.... parti 16 oct.

RIO DE JANEIRO.

Steamship Phidias, Allen.....parti 17 oct.

ANVERS

Steamship Hoerde, Brahn ..... parti 24 oct.
Barque Bossuet, Ledenier....partie 31 aout.

MARSEILLES

Steamship Massilia, Joubert .... parti 7 oct.

ALGOA BAY.

Steamship Atlantian, Wallace.... parti 8 oct.

PORT NATAL.

Steamship Montenegro, Clare.... parti 7 oct.
Steamship Milwaukee, Shallis.... parti 13 oct.
Steamship Montezuma, Owen.... parti 22 oct.

PHILADELPHIE.

Goelette Gen E S Greeley.....parti 20 oct.
Goelette Cordelia E Hayes, Rossoparti 10 oct.

HULL.

Steamship Othello .....parti 13 oct.

BELFAST.

S S Rathlin Head, MacCalmont.. parti 16 oct.

LISBONNE.

Barque Padosa, Roskamp.....parti 16 oct.

HAVRE.

Steamship Glenarm Head Brennan parti 22 oct.

MONTEVIDEO.

Steamship Hortensius, Clegg.... parti 21 oct.

TENERIFFE

Steamship Otterstad, Milburn.. parti 20 oct.
Steamship Brookside, Dabner.... parti 21 oct

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE CONTENU ET LE BAIL DE BUVETTE,

Vins, Liqueurs, Installations, etc., du "Lugger Exchange No 1"

Sur la Levée au pied de la rue Ursulines.

—AUSSI—

Meubles de Maison, Bijouterie et Effets Mobiliers,

Au No 613, avenue des Champs-Elysées.

A l'Enchère Publique

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 octobre 1901 et rendu dans la succession de Mme Maria Redenbach No 65 839 du dossier de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique le

MERCREDI, 13 NOVEMBRE 1901.

1° A "The Lugger Exchange No 1", sur la levée, au pied de la rue Ursulines, à 10 heures A. M.

Tout et singulier, les contenus, vins, liqueurs, cigares, meubles, ustensiles de ladite buvette. Aussi le terme non expiré du bail de icelui, expirant le 31 juillet 1902.

2° Sur les lieux No 613 avenue des Champs-Elysées, à 11 heures A. M.

Tout et singulier, les meubles de maison, bijouterie, pianos, coffre fort en fer, etc., contenus là dedans.

Conditions—Comptant, avant livraison.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Encanteurs, Bureaux Nos 832 et 834 rue Commune

Wynne G. Rogers, A. P. Rossi, Arthur Landry, avocats.

2 nov—2 9 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les numéros municipaux 3921 et 3923 rue Magnolia, entre les rues Austerlitz et Général Taylor.

M. R. Neuhauser vs Jean D. Barthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,383.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Austerlitz, Camp et Général Taylor, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Magnolia sur cent huit pieds quatre pouces de profondeur sur la rue Austerlitz et formant l'encoignure des rues Magnolia et Austerlitz.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

18 oct—18 26 31—nov. 6 13 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 3640 rue Constance entre Antoine et Amélie.

Teutonia Loan and Building Company vs Anton Graf, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,913—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 novembre 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 165, borné par les rues Antoine Constance, Amélie et Laurel; lesdits lots sont désignés par les Nos "Treize" et "Quatorze" et mesurent chacun plus ou moins trente et un (31) pieds huit (8) pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de cent quatre (104) pieds quatre (4) pouces, toutes les mesures sont davantage s'il y en a, lesdits lots étant borné par le lot No "Douze" sur un côté et par le lot No "Quinze" dans le fond; lot No "Quatorze" formant l'encoignure des rues Constance et Antoine le tout d'après un devis fait par A. Toledano, architecte, daté le 17 juin 1884 et annexé à un acte passé pardevant Jas Fahey, ancien notaire, le 26 juin 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dart et Kernan, avocats pour la plaignante.

18 oct—18 26 31—nov. 6 13 21

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE DE VALEUR

SUR LE NOUVEAU BASSIN.

Convenable pour manufacture ou autre usage
Chemin coquillé et débouché sur la façade
via le Bassin et Lac au Golfe et chemin de fer I. C. et Mississippi Valley.
Se trouvant précisément dans le fond et fait un des sites de la plus grande valeur ayant jamais été offert comme manufacture.

Succession de Samuel Powers.

No 42 592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

JEUDI, le 21 novembre 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 626 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 12 août 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville borné par les rues Versailles, maintenant Agiers, et St Pierre, maintenant Broadway, l'avenue Marisy, maintenant rue Pine et le débarcadère ou chemin coquillé, contigu au New Orleans Navigation Canal étant l'ilet No 1, du vieux faubourg Marisy et maintenant l'ilet No 741 de cette ville, ayant une façade sur la rue Versailles ou Agiers de deux cent cinquante (250) pieds deux cent cinquante (250) pieds sur le chemin coquillé ou le débarcadère ou grand chemin, trois cents (300) pieds sur la rue St Pierre ou Broadway et trois cents (300) pieds sur l'avenue Marisy ou rue Pine, toutes mesures plus ou moins.

Conditions—Une moitié en plus comptant, le balance en un an garantie par liens du vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité, 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Fred. Zengel, notaire; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE SIMPLE,

2724 Bienville, près la rue Broad

Contenant deux grandes chambres, grande cour, allée pour voitures et retirée de la banquette.

Succession de J. G. Kegel et Catherine Kegel, consolidée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D—No 65.598.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur bureau 626 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 23 septembre 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Bread, White et Douane, désignée par la lettre T, et mesurant vingt six (26') pieds deux (2") pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent trente quatre (134') pieds neuf (9") pouces et quatre (4"') lignes entre lignes parallèles, et commençant à une distance de cent quatre vingt un (181') pieds un (1") pouce et quatre (4"') lignes de l'encoignure des rues Bread et Bienville.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Frank Zengel, avocat.

12oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Grand Cottage DOUBLE

Et lot Contigu, 1006, 1020 et 1022 Avenue Lafayette, près Remparts,

Entouré de tous les agréments.

Succession de J. Paul Lafaye

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 49,711.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, le MARDI, le 12 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 626 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 8 octobre 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci après décrite propriété à savoir

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette (autrefois rue Enghien) les rues Musique, Remparts et St-Claude, laquelle dite portion de terre, d'après le devis d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, daté le 29 août 1895, commence à une distance de cent seize pieds, deux pouces et deux lignes de la rue Remparts, et mesurant en mesure américaine dix neuf (19') pieds et deux (2") lignes de face à l'avenue Lafayette, dix huit (18') pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude de quatre vingt sept (87') pieds huit (8") pouces et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Remparts de quatre vingt un (81') pieds, cinq (5") pouces et sept (7"') lignes et est composée d'une portion la plus près de la rue St Claude du lot de terre désigné par le No Trois sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 19 janvier 1835 et annexé à un acte passé pardevant W. Y. Lewis, ancien notaire, le 8 avril 1836.

2° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la ci dessus, et mesurant en mesure française cinquante trois (53') pieds, un (1") pouce de face à l'avenue Lafayette, quatre vingt dix neuf (99') pieds cinq (5") pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix (90') dix (10") pouces de profondeur sur l'autre, cinquante (50') pieds, trois (3") pouces sur la ligne de profondeur et ayant une profondeur moyenne de quatre vingt dix (90') pieds, neuf et demi (9 1/2") pouces.

Les améliorations comprenant le joli et bien construit cottage double, contenant de chaque côté cinq extra grandes chambres, hangar et allées et est connu comme les Nos 1020 et 1022 avenue Lafayette.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication et garantis par liens de vendeur et hypothèque; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Jos. F. Walton, avocat

12oct—12 13 20 27—nov 3 10 12

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Honora Enright, veuve de Nicholas Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 65 613—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Rév. Joseph F. Lambert, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

J. J. O'Connor, avocat.

31 oct—31—nov 4 9

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John William Hickey Friedrichs No 64,412.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C. En vertu d'un ordre de l'Hon. Jno St Paul, juge de la Division C, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, l'ordre daté le 28 octobre 1901 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'encan, MARDI, le 3 décembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

1° Quatre lots de terre, située dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 253, borné par les rues Cohn, Washington, Hénième et Burdette, désignés comme lots 11, 12, 23 et 24 sur un plan annexé à une vente faite par Annie Fortier à Nancy Turner, exécutée pardevant Ernest Commagère, ancien notaire, le 6 juillet 1870, mesurant comme suit, à savoir: Les lots 11 et 12 chacun 36 pieds de face à la rue Huitième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 23 et 24 chacun 30 pieds de face à la rue Cohn sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 423, borné par les rues Douane, Canal, Lopez et Rendon lequel dit lot de terre est désigné par le No 12, d'après un plan par Reimonstein, daté le 9 mai 1877, un devis duquel est annexé à un acte pardevant A. S. Beck, ancien notaire, le 7 juin 1866; le dit lot No 12 mesurant 34 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon sur une profondeur sur la ligne de côté contigue au lot No 11 de 135 pieds 5 pouces et 4 lignes, et sur la ligne du lot No 14 de 108 pieds 1 pouce et 5 lignes, et une largeur dans le fond de 43 pieds 11 pouces et 3 lignes.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devront assumer les taxes de 1901, payer pour les actes de vente pardevant James S. Moss, Esq., notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO.

F. J. Puig Esq. avocat.

2 nov—2 3 10 17 24—déc 3

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE OFFRE ATTRAYANTE

—DE—

PROPRIETES

DE CHOIX ET DE VALEUR

A L'ENCAN,

MARDI, 5 NOVEMBRE 1901.

Dans l'affaire de la succession de Conrad Calmel.

No 65.364. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI le 5 novembre 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union et les plans démontrant tous les détails et dimensions, conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, et rendu le 27 septembre 1901 et signé le 3 octobre 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur alors et là assemblés les propriétés ci-après décrites à savoir:

(1) Un certain ilet de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, divisé en 27 lots d'après le plan annexé fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 8 juillet 1901; ledit ilet étant borné par l'avenue Washington, les rues Upperline, Roman et Derbigny, lesdits lots étant numérotés de 1 à 27 inclusivement et mesurant comme suit

Lot No un formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Derbigny et mesurant 33 pieds trois pouces et six lignes de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur cent trente pieds de profondeur et face à la rue Derbigny, et les lots Nos 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur cent trente pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lot numéro neuf formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Roman et mesurant 33' 3" 7" de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Roman de 130 pieds. Lots Nos 10, 11, 12 et 13 mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue Roman, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de 128' 3" 7". Lot No 14 formant l'encoignure des rues Roman et Upperline et mesurant 33' 10" 3" de face à la rue Upperline et a une largeur dans le fond de 23' 3" 7" et a une profondeur et façade sur la rue Roman de 123' 11" 7", et a une profondeur de 129' 10" 2" sur la ligne le divisant du lot No 15. Lot numéro 15 mesurant 30' 5" 3" de face à la rue Upperline, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 129' 10" 2" sur la ligne le divisant du lot No 14, et 135 pieds 1" 5" sur la ligne le divisant du lot No 16. Lot Numéro 16 mesurant 30' 5" 3" de face sur la rue Upperline, 30' de largeur dans le fond, par une profondeur de 140' 5" sur la ligne le divisant du lot No 16, et 145' 8" 3" sur la ligne le divisant du lot No 18. Lot No 18 mesurant 30' 5" 3" de face sur la rue Upperline, trente pieds de largeur dans le fond, par une profondeur sur la ligne le divisant du lot numéro 17 de 145' 8" 3", et sur la ligne le divisant du lot numéro 19 de 150' 11" 6". Lot numéro 19 mesurant 30' 5" 3" de face sur la rue Upperline, 30' de largeur dans le fond, par 118' 11" 6" sur la ligne le divisant du lot numéro 18, et une profondeur de 124' 3" 1" sur la ligne le divisant du lot numéro 20. Lot numéro 20 mesurant 30' 5" 3" de face sur la rue Upperline 30' de largeur dans le fond, par une profondeur de 124' 3" 1" sur la ligne le divisant du lot numéro 19, et 129' 6" 4" sur la ligne le divisant du lot No 21. Lot numéro 21 mesurant 30' 5" 3" de face à la rue Upperline, trente pieds dans le fond, par une profondeur de 129' 6" 4" sur la ligne le divisant du lot numéro 20, et une profondeur de 134' 9" 7" sur la ligne le divisant du lot numéro 22. Et lot numéro 22 forme l'encoignure des rues Upperline et Derbigny et mesurant 33' 10" 2" de face à la rue Upperline, 33' 3" 6" de largeur dans le fond, et une profondeur de 134' 9" 7" sur la ligne le divisant du lot Numéro 21, et une profondeur et façade sur la rue Derbigny de 140' 8" 1". Lots Numéros 23, 24, 25, 26 et 27 mesurant chacun trente deux pieds de face sur la rue Derbigny, et une largeur dans le fond de trente deux pieds, et lot Numéro 23 a une profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Upperline et la divisant du fond des lots Numéros 22, 21 et 19 de 123' 3" 6", et la même profondeur sur l'autre ligne de côté le divisant du lot Numéro 24, et lots Numéros 24, 25, 26 et 27 ont chacun une profondeur entre lignes parallèles de 138' 3" 6".

(2) Un certain lot de terre avec améliorations, situé dans le Quatrième District, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Josephine, S. Robertson et Jackson, désigné par la lettre A sur l'annex d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 8 juillet 1901, et mesurant 32' 2" 1" de face à la rue Magnolia sur 100 pieds, formant l'encoignure des rues Josephine et Magnolia. Les améliorations consistent d'un cottage double connu comme Nos 2100-2102 rue Magnolia, contenant quatre chambres de chaque côté.

(3) Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le district et ilet que la propriété deuxièmement décrite, laquelle est contigue et désigné par la lettre B et mesurant 32 pieds et 4 lignes de face à la rue Magnolia, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèle de 100 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 2104 et 2106 rue Magnolia, contenant quatre chambres de chaque côté.

(4). Un certain lot de terre, avec améliorations situé dans le même ilet et district que les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites et désignés par la lettre "C" sur ledit arpentage et mesurant 50' 9" 3" de face à la rue Magnolia, la même largeur dans le fond, par une profondeur entre lignes parallèles de 100'.

Les améliorations consistent en une écurie.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a à un an ou un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Frederick Zengel, notaire.

Horace E Upton, John R. Upton, avocats des plaignants, bureau 321 rue Carondelet.

Frank Zengel, avocat du défendeur, bureau 627 rue Gravier.

5 oct—5 6 13 20 27—nov 3 4 5

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Emory E. Norton.

No 64.262—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—Le LUNDI, 4 novembre 1901, à 11 heures A. M. sur les lieux, 1421 rue Canal près de la rue Marais, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 21 octobre 1901, par l'Hon. juge W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un lot de meubles de maison, pour l'inventaire s'adresser au Bureau des Encanteurs.

Conditions—Comptant.

22 oct—22 27 — nov 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix de la rue Canal.

SUCCESSION DE EMORY E. NORTON.

No 64.202—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D

Voir les plans à la Bourse.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres de vente signés par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D daté le 24 juillet 1901 et 2 septembre 1901 respectivement, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Six certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Marais et Trémé et contigus les uns aux autres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies servitudes et dépendances y appartenant, désignés par les lettres A, B, C, D, E et F sur un devis dressé par R. G. De L'Isle, voyer, le 29 juillet 1901, et homologué par la Cour le 21 août 1901 et enregistré et mesurant comme suit, à savoir

Lot A mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 99 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Douane et sur la ligne de côté opposé vers la rue du Canal il mesure 42 pieds de profondeur, de là angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; de là angle droit sur une ligne courant vers la rue Trémé et parallèle à la rue Lesseps. Il mesure 56 pieds 5 pouces et 4 lignes; de là angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais, il mesure 12 pieds 3 pouces formant ainsi la ligne du fond du dit lot A.

Les améliorations sont connues comme le No 114 rue Marais et comprennent une splendide résidence en briques à 3 étages et contenant comme suit: Vestibule et deux chambres à chaque étages, avec galerie sur la façade au deuxième, la bâtisse du fond contenant cuisine, office, etc. La maison a une citerne, etc., cour et banquette pavée en briques.

Lot B mesurant 40 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal la même largeur dans le fond sur 85 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Marais et 85 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne de côté opposée le séparant du lot C. Les améliorations sont connues comme les Nos 1429 et 1433 rue Canal et comprennent une jolie substantielle propriété composée de deux converts en ardoises, avec mansarde, et contenant de chaque côté 3 grandes chambres et 3 chambres et galerie dans la mansarde; aussi une bâtisse en bois à deux étages contenant une chambre à chaque étage.

Le lot C mesurant 29 pieds 5 pouces de face sur la rue du Canal sur une profondeur de 85 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Marais; de là angle droit sur une ligne courant vers la rue Trémé et parallèle à la rue Canal et mesurant 2 pieds, 4 pouces et 4 lignes; de là angle droit sur une ligne parallèle à la rue Marais il mesure 16 pieds 3 pouces; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Trémé et parallèle à la rue Canal, il mesure 27 pieds 4 lignes, ainsi formant la ligne du fond dudit lot C et sur la ligne de côté opposée vers la rue Trémé, il mesure en profondeur 101 pieds 9 pouces.

Lot D, mesurant 29 pieds 5 pouces de face à la rue Canal, la même largeur dans le fond, sur 101 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles le séparant des lots C et E respectivement; le lot a une petite écurie dans le fond.

Lot E mesurant 34 pieds 3 pouces et 8 lignes de face sur la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Marais et sur l'autre ligne du côté opposé vers la rue Trémé mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal 14 pieds; de là à angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane et parallèle à la rue Marais 23 pieds 9 pouces; de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal mesurant 20 pieds 3 pouces 8 lignes ainsi formant la ligne du fond dudit lot E.

Les améliorations sont connues comme No 1421 rue Canal, et comprennent la jolie et substantielle résidence en briques à trois étages contenant au rez de chaussée large vestibule, grand salons doubles avec monteur de cheminées en marbre et installations, etc. Aussi office, galerie dans le fond, salle à manger, cuisine, chambre à bain, escalier dans le fond, etc. Le premier et second étages contenant 11 chambres, cabinets, vestibule, galeries, chambre de bain, etc. Toute la maison est en bon ordre et est bien finie et tapissée.

Lot F mesurant 31 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 114 pieds sur la ligne de côté vers la rue Trémé, et sur la ligne du côté opposé vers la rue Marais mesurant 90 pieds 3 pouces de profondeur, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Marais et parallèle à la rue Canal mesurant 14 pieds, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Douane, et parallèle à la rue Marais mesurant 23 pieds 9 pouces, de là en angle droit sur une ligne courant vers la rue Trémé et parallèle à la rue Canal mesurant 45 pieds, ainsi formant la ligne du fond du dit lot F.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1, 2 et 3 ans, représenté par billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement et garanti par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non aliénation, 5 pour cent notariés d'avocats en cas de procès, le transfert des polices d'assurances aux porteurs des billets hypothécaires l'acquéreur assumant les taxes d'Etat de 1901 en-dessous et en plus de son numéro, payant pour les timbres du revenu intérieur des E.-U., sur les actes de vente et devant faire un dépôt de 10 p. cr cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. G. Fermento, notaire, aux frais des acquéreurs.

Henri Chapel'a, avocat.

6 oct—6 13 20 27—nov 3 10 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON DOUBLE

A DEUX ETAGES, DE CHOIX ET BIEN SITUEE.

Nos 1533 et 1535 rue Félicité, entre l'avenue St Charles et la rue Prytania.

Succession de Ferdinand Marks.

No 65,207 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 14 novembre 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 7 octobre 1901, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, y appartenant ou de quelque sorte y dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin Félicité, la rue Urania, l'avenue St Charles, les rues Polymnie et Prytanée et connus comme lots Nos 4 5 et 6 et partie du lot No 3 sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, daté le 1er janvier 1866, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant T. S. Starck, ancien notaire le 20 juin 1866, ladite portion de terre mesure 66 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue Urania et 35 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Félicité, faisant une façade totale de 96 pieds 6 pouces 3 lignes sur une largeur dans le fond de 95 pieds 8 pouces 4 lignes et a une profondeur de 159 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Prytanée et 151 pieds 8 pouces 6 lignes sur le côté le plus près de la rue St Charles où il est borné par une allée commune.

Les améliorations comprennent une jolie et

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

solide résidence double en bois à deux étages et mansarde, couverte en ardoises, et retirée de la banquette et contenant de chaque côté grande galerie sur le devant, grande vestibule, vastes salons doubles, salle à manger, office, salle à déjeuner, cuisine, escaliers dans le fond, hangar, citerne, etc., et ayant sur un côté une grande cour avec écurie et passage pour voitures. Le premier étage contenant de chaque côté galerie sur le devant, vestibule, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galerie dans le fond. La mansarde contenant de chaque côté deux chambres bien finies. La maison est bien finie partout. Toutes les chambres sont tapissées. Cour et banquette pavées. La maison est en bon ordre; 1533 se loue $41 60 par mois, et 1535 se loue pour $35 00 par mois.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance à un et deux ans en à un an, le tout à l'option des acquéreurs, la portion à crédit devant être représentée par billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et garantis par lien et privilèges de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu, et l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

18 oct—18 20 27—nov 2 10 14

Sancho & Dupont.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendides sites pour bâtir et cottage à six chambres,

Dans le Troisième District, vis-à-vis le Dry Dock des Etats Unis.

Succession de Mme Mary Newman, femme de Peter Donald—No 65.635—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SANCHO & DUPONT—Auguste E. Huard, Encanteur. Bureau, 510 rue Magazine—Il sera vendu à l'enchère publique, VENDREDI, le 22 novembre 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, dans cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de vente pour payer des dettes, rendu dans l'affaire ci-dessus, daté le 16 octobre 1901, et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, la ci après décrite propriété à savoir:

Cinq lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, les rues projetées Deslondes et Chartres, et la ligne de la propriété de la Congrégation de la Sainte Croix, désignés par les lettres A, B, C, D, et E sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 27 décembre 1894 et annexé à un acte d'achat en ceci ci après mentionné, les dits lots sont contigus et mesurant chacun 27' 2